



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°352 DU 5 AU 11 DECEMBRE 2022

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 7 personnes tuées dont 3 cadavres, 2 enlevées et/ou portées disparues, 3 victimes de VBG et 1 personne arrêtée arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 1 femme, 1 nouveau-né et 1 ex-FAB tués ainsi qu'1 membre du parti MSD arrêté arbitrairement.

Des membres de la milice Imbonerakure, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des questions liées à la gouvernance, à la pandémie du COVID-19 et aux faits sécuritaires ont été relevées dans les différentes localités du pays.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II. DE LA GOUVERNANCE

III. DES FAITS SECURITAIRES

IV. DE LA PANDEMIE DU COVID-19

CONTENU

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES</i>	3
<i>1.1. DU DROIT A LA VIE</i>	3
<i>1.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	3
<i>1.1.2. DES CAS D'INFANTICIDES ET AUTRES ASSASSINATS D'ENFANTS</i>	3
<i>1.1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES</i>	4
<i>1.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</i>	4
<i>1.2.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	4
<i>1.3. DU DROIT A LA LIBERTE</i>	4
<i>1.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i>	4
<i>1.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT</i>	5
<i>II. DE LA GOUVERNANCE</i>	5
<i>III. DES FAITS SECURITAIRES</i>	6
<i>IV. DE LA PANDEMIE DU COVID-19</i>	6
<i>V. CONCLUSION</i>	7

SIGLES ET ABBREVIATIONS

CDS	: Centre de Santé
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie
CNL	: Congrès National pour la Liberté
ECOFO	: Ecole Fondamentale
FAB	: Forces Armées Burundaises
MSD	: Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie
REGIDESO	: Régie des Eaux et d'Electricité
RN	: Route Nationale
RPA	: Radio Publique Africaine
SNR	: Service National de Renseignement

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 janvier 2023 indique qu'en date du 8 janvier 2023, au quartier Mutanga nord, zone Gihosha, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, un corps sans vie de Juliette Karerwa, âgée de 66 ans, veuve, retraitée ex-enseignante, originaire de la commune Mbuye, province Muramvya a été retrouvé à son domicile par sa famille. Selon des sources sur place, la victime vivait seule et qui venait de passer 3 jours sans être vue a été retrouvée par sa famille accompagnée des voisins après avoir défoncé la porte de sa maison. Selon les mêmes sources, le corps était allongé par terre et au niveau du cou, il y avait une ceinture de sa robe ayant servi pour l'étranglement.

Un corps sans vie retrouvé en commune Mukike, province Bujumbura Rural

En date du 14 janvier 2023, sur la colline Bikanka, commune Mukike, province de Bujumbura Rural, un corps sans vie de Jérôme Simbaruhije, ex-FAB, vivant avec un trouble mental, originaire de la colline Mabawe, zone Shanga, commune Musongati,

province Rutana, résidant à la 1^{ère} avenue Gisagara, quartier Kinanira, zone Musaga, commune Muha, Bujumbura Mairie, a été retrouvé près de la rivière Mubarazi. Selon des sources sur place, sa famille qui avait perdu ses traces depuis le 11 janvier 2023, vers 12 heures avait sorti un communiqué¹ pour chercher le sien. Selon les mêmes sources, ce corps sans vie a été conduit à la morgue de l'hôpital Kibumbu.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge

En date du 12 janvier 2023, sur la sous-colline Karemvyu, colline Kanyenkoko, commune et province Rumonge, un corps sans vie en décomposition d'un homme surnommé Gasongo, sentinelle d'une plantation de tomates a été retrouvé près de la rivière Murembwe. Selon des sources sur place, la victime était originaire de la colline et commune Songa, province Bururi. Selon les mêmes sources, le corps de la victime a été enterré sur l'ordre de l'administration.

I.1.2. DES CAS D'INFANTICIDES ET AUTRES ASSASSINATS D'ENFANTS

Un nouveau-né tué en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 11 janvier 2023, sur la colline, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, un nouveau-né appelé Clovis Itangishaka a été tué par sa mère, Sandrine Mukamasoni, âgée de 22 ans, membre du parti CNDD-FDD, originaire de la commune Ntega, province Kirundo. Selon des sources sur place, après avoir mis au monde, Sandrine Mukamasoni vivait illégalement avec Joachim Ndayishimiye, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 29 ans, origi-

naire de la colline, zone et commune Bugenyuzi. Ce dernier a rejeté la paternité de l'enfant et a commencé à accuser Sandrine d'avoir fait des relations extraconjugales. Après, Sandrine a tué son bébé en l'étouffant au niveau de la bouche et du nez. Selon les mêmes sources, en date du 14 janvier 2023, vers 5 heures, Joachim et Sandrine ont été arrêtés par la police et ont été conduits au cachot de la police tandis que le cadavre a été évacué vers la morgue du CDS Bugenyuzi.

¹ "Mwaramutse ncuti turarangisha umuntu w'umugabo azwi kw'izina rya Jérôme Simbaruhije yazimiye kuva ejo haheze igenekerezo rya 11/01/2023 kuva isaha 6 z'umutaga. Ntakintu na kimwe kimuranga afise, yagiye yambaye agapira gashaka kwirabura, pantalon ya training yirabura na yebo yebo za kaki. Akaba yarasanzwe agendana ingwara yo mu mutwe uwomubona yomushikiriza ubutegetsi bumwegereye agaca aduhamagara ku numéro zikwirikira 79931206/69000512/79387023 akaba yarasanzwe aba kinanira 1 avenue gisagara, zone musaga tubaye turabashimira."

1.1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES

Trois pêcheurs morts de l'épidémie de choléra en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 janvier 2023 indique qu'en date du 4 janvier 2023, au quartier Kajaga, sur la colline Kinyinya III, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, trois pêcheurs sont morts suite à l'épidémie de choléra après avoir été évacués à l'hôpital privé Baho de Kajaga. Selon des sources sur place, ces pêcheurs travaillaient sur la plage de pêche de Kajaga, commune Mutimbuzi, province

Bujumbura rural. En date du 5 janvier 2023, trois autres pêcheurs sont tombés malades et ont été hospitalisés à ce même hôpital. Selon les mêmes sources, le manque de latrines et d'eau potable sont en grande partie à la base de cette épidémie. Siméon Butoyi, administrateur de la commune Mutimbuzi a suspendu toutes les activités sur cette plage. Cette même autorité a donné un délai d'une semaine pour y construire un bloc de trois latrines à cet endroit et elle a promis de contacter la REGIDESO afin d'approvisionner cette plage en eau potable.

1.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

1.2.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une femme violée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 janvier 2023 indique qu'en date du 7 janvier 2023, vers 21 heures, sur la colline Kanyange, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Léocadie, âgée de 47 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassée à l'aide des gifles et des bâtons au niveau des côtes par son mari, Frédéric Ntazina, membre du même parti, âgé de 50 ans. Cette victime a été conduite au CDS Kanyange pour des soins médicaux. Selon des sources sur place, ce n'est pas la première fois que cette femme ait subi des violences de son mari. Selon les mêmes sources, l'administration communale a déjà convoqué Frédéric.

été violée par son enseignant, Dieudonné Rugamba. Selon des sources sur place, cette victime a été conduite à l'hôpital Kirundo pour y bénéficier des traitements médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au chachot du parquet de Kirundo.

Une femme violée en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 janvier 2023 indique qu'en date du 27 décembre 2022, sur la colline Rupfunda, commune et province Kirundo, A.U., mère de 3 enfants, a été tabassée et blessée au niveau de la tête par son époux Niyonkuru. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir mis au monde seulement des filles. Selon les mêmes sources, ce présumé auteur a pris fuite vers l'endroit inconnu tandis que la femme a été conduite au CDS Kirundo pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune et province Kirundo

En date du 12 janvier 2023, sur la colline Kavogero, commune et province Kirundo, C.I., âgée de 14 ans, écolière en 5^{ème} année à l'ECOFO Murama, a

1.3. DU DROIT A LA LIBERTE

1.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une personne enlevée en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 janvier 2023 indique qu'en date du 5 janvier 2023, vers 11 heures, au quartier Nyabiharage, commune et province Gitega, Révérien Niyonkuru, agent du secrétariat public de cette localité, résidant au Quartier Mushasha de la même commune a été enlevé par des gens non identifiés à bord d'un véhicule de type Jeep Prado sans numéro d'immatriculation. Selon des sources sur place, la victime avait été appelée par téléphone par une personne inconnue en lui disant qu'elle voulait lui donner un travail

urgent et le véhicule au bord duquel se trouvait le ravisseur était garé devant les galeries, tout près du monument Mgr Joachim Ruhuna au bord de la route. Selon les mêmes sources, arrivée là, la victime a été intimée l'ordre d'entrer vite dans le véhicule par un policier sorti dudit véhicule armé d'un fusil de type pistolet avec des menottes et le véhicule a couru à toute à l'allure en prenant la direction de la route Gitega-Muramvya. Depuis ce jour, Révérien Niyonkuru a été introuvable et sa famille l'a cherché dans tous les cachots de la ville Gitega mais en vain.

Un membre du parti CNL enlevé en commune Mutambu, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 janvier 2023 indique qu'en date du 11 novembre 2021, vers 17 heures, sur la colline et zone Gomvyi, commune Mutambu, province Bujumbura rural, Phocas Ntakarutimana, cordonnier, membre du parti CNL, résidant sur cette colline et originaire de la colline Ntobo de la même zone, a été arrêtée et ligotée par deux policiers à bord d'un véhicule de type TI sans numéro d'immatriculation en prenant la route Nyamugari, à 20 kilomètres de la RN 3, Rumonge-Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, Phocas se rendait à sa boutique se trouvant près du marché de vaches communément appelé « ku Gituro » et il a été pointé du doigt par Siméon Ndaruzaniye, chef de colline Gomvyi se trouvant dans ce véhicule mais ce dernier est resté là après cet incident. La famille et les amis de Phocas ont cherché aux cachots du SNR à Bujumbura Mairie tout près de la cathédrale Régina Mundi mais en vain. Signalons que lors d'une réunion de sécurité au mois de novembre 2021, l'administrateur communal de Mutambu, Pierre Niyongabo en répondant à une question d'enlèvement de Phocas a indiqué qu'une personne pouvait être arrêtée si la justice avait besoin d'elle lui.

1.3.2.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Un membre du parti MSD arrêté en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 13 janvier 2023, le matin, à l'endroit communément appelé « Kumajambere », au centre de Kibumbu, sur la colline Musama, commune Kayokwe, province Mwaro, Elvis Nzigamasabo, vivant avec un handicap physique, membre du parti MSD, a été arrêté par Eliphaz Niyongabo, responsable provincial du SNR à Mwaro à bord de son vé-

II. DE LA GOUVERNANCE

Destitution du directeur de l'Office du Thé de Buhoro en commune Mabayi, province Cibitoke

En date du 10 janvier 2023, Gérard Nimbona, Directeur de l'Office du Thé de Buhoro, usine de thé

Un membre du parti CNL enlevé en commune et province Muyinga²

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 mai 2022 indique qu'en date du 8 mai 2022, vers 22 heures, au quartier Kinyota, tout près du stade, zone et commune Muyinga, province Muyinga, Cyriaque Rwaswa, enseignant à l'ECOFO Kazebibondo, membre du parti CNL, a été arrêté à son domicile par Eva et Bonane, tous agents du SNR. et a été conduit dans un endroit inconnu à bord d'un véhicule immatriculé E 0535 A, du responsable provincial du SNR, Félix Havyarimana.

Un membre du parti CNL enlevé en commune et province Muyinga³

En date du 9 mai 2022, vers 22 heures, au quartier Swahili, commune et province Muyinga, Dieudonné Nibaruta, chargé de l'idéologie et de la propagande pour le parti CNL au niveau provincial, a été arrêté à son domicile par Eva et Bonane, tous agent du SNR. Selon des sources sur place, cette victime a été conduite dans un lieu inconnu à bord d'un véhicule immatriculé E 0535 A, du responsable provincial du SNR, Félix Havyarimana. Selon les mêmes sources, en date du 9 mai 2022, ce responsable provincial du SNR est revenu au domicile de cette victime, y a pris le téléphone et a indiqué à la famille qu'il le gardait dans son cachot malgré qu'il n'a pas droit aux visites.

hicule de marque TI. Selon des sources sur place, la victime discutait avec d'autres personnes et Elvis Nzigamasabo a été conduit au cachot de la police à Mwaro. Selon les mêmes sources, son téléphone a été fouillé et il a été accusé d'avoir donné des informations diffusées par la RPA en date du 2 janvier 2023 et d'avoir organisé une réunion sans permission avec 4 handicapés de guerre.

située dans la commune Mabayi, province Cibitoke a été démis de ses fonctions par la Direction Générale de l'Office du Thé du Burundi. Selon des sources sur place, Gérard Nimbona, Directeur de

²Ce cas a été rapporté dans le Bulletin hebdomadaire Iteka n°Ijambo n°317. La Ligue Iteka a été informée que cette personne se trouvait à la prison de Mpimba.

³Ce cas a été rapporté dans le Bulletin hebdomadaire Iteka n°Ijambo n°317. La Ligue Iteka a été informée que cette personne se trouvait à la prison de Mpimba.

l'Office du Thé de Buhoro, a été accusé d'une gestion opaque de l'entreprise. Selon des sources sur place, il était observé un manque de réparation des véhicules en panne, d'entretien, des surfacturations des services et d'utilisation de ces véhicules du complexe théicole de Buhoro dans le transport de ses bois.

Elections des trois administrateurs communaux en province Rumonge

sons ainsi de ses marchandises. Du 13 au 15 janvier 2023, des administrateurs des communes Rumonge, Bugarama et Buyengero en province Rumonge ont été élus par des membres des conseils communaux respectifs. Selon des sources sur place, en date du 13 janvier 2023, Augustin Minani, membre du parti CNDD-FDD de l'ethnie Hutu, natif de la zone Kigwena, économiste de formation, a été élu au poste d'administrateur par le conseil communal de la commune Rumonge par 34 voix sur 40 voix des membres du conseil communal de ladite commune. Son élection a eu lieu dans un contexte de rivalité entre des groupes de la

III. DES FAITS SECURITAIRES

Plusieurs hectares de champs de cultures détruites en commune Kigamba, province Cankuzo

En date du 12 janvier 2023, dans l'après-midi, en zone Gitanga, commune Kigamba, province Cankuzo, plusieurs hectares de champs de cultures ont été détruites par des pluies mêlées par du vent et des grêles. Selon des sources sur place, ces destructions de champs de cultures ont été enregistrées notamment sur les collines de Saswe, de Kitumva et Murguruka, zone Gitanga, commune Kigamba où quarante-huit hectares de haricots, cinquante-quatre hectares de manioc, soixante-six hectares de bananes, soixante-dix-neuf hectares de maïs et trois hectares de pomme de terre ont été endommagés par ces pluies. Sur la colline Kibungo, sept hectares de maïs et onze hectares de manioc ont été aussi détruits par des pluies. Ces pluies diluviennes ont causé aussi des dégâts sur les collines voisines de Shinge, Gitanga et Mashinga. Selon les mêmes sources, cette situation de champs de cultures dé-

IV. DE LA PANDEMIE DU COVID-19

Cent quarante-cinq prisonniers testés positifs au COVID-19 à la prison de Bubanza

En date du 9 au 15 janvier 2023, à la prison de Bubanza, sur la colline centre-ville, commune et province Bubanza, 514 prisonniers ont été dépistés du COVID-19 par des agents du Ministère de la Santé

zone Minago-Kizuka, du centre urbain de Rumonge et des zones Gatete-Buruhukiro-Kigwena au sein du parti CNDD-FDD. Pour les communes Bugarama et Buyengero, les élections de leurs administrateurs ont eu lieu respectivement en dates du 14 et du 15 janvier 2023. A Bugarama, Jean Marie Nduwimana, ancien conseiller du gouverneur a été élu administrateur communal par 10 voix sur 17 voix des membres du conseil communal remportant ainsi sa victoire contre Médiatrice Ngendakumana, militante du parti de l'opposition CNL ayant eu 7 voix. Au niveau de la commune Buyengero, a été élu Etienne Havyarimana, de la composante sociale Tutsi, membre du parti CNDD-FDD comme administrateur. Signalons que ces élections de ces trois administrateurs ont eu lieu après la visite du président Evariste Ndayishimiye, en date du 10 janvier 2023, au stade de Rumonge où il avait donné au Gouverneur un délai d'une semaine pour le remplacement de ces administrateurs.

truits a eu lieu au moment où des prix des denrées alimentaires ont connu une hausse sur des marchés.

Vingt maisons détruites en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 janvier 2023 indique qu'en date du 5 janvier 2023, vers l'après-midi, sur le site Buhomba, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, vingt maisons appartenant aux déplacés des eaux de Gatumba ont été détruites par la pluie mêlée du vent violent. Selon des sources sur place, à part ces maisons d'autre matériel domestique comme des matelas et du matériel scolaire à l'instar des cahiers ainsi que des livres ont été également endommagés. Le chef du site Buhomba, Vincent Niyongabo a précisé qu'il a soumis cette question de ces déplacés au Ministère de la Solidarité afin que les victimes soient assistées.

Publique et de Lutte contre le VIH/SIDA. Selon des sources sur place, 145 prisonniers dont 4 femmes ont été dépistés positifs de COVID-19. Selon les mêmes sources, les malades ont été soignés à l'hôpital de Bubanza et ils ont été par après confinés dans cette même prison.

V. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des cas liés à la

gouvernance, à la pandémie du COVID-19 ainsi qu'aux faits sécuritaires ont été relevés dans les différentes localités du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.